

Personne ne devrait avoir à nier son identité  
pour sauver la vie d'une autre personne.

Tous  
LE MÊME  
SANG

Santé Canada a décidé d'autoriser la Société canadienne du sang à modifier son processus de sélection des donneurs de sang et de plasma. Cette décision met fin à des décennies d'interdiction discriminatoire à l'égard des hommes bispirituels, gais, bisexuels et queer, des femmes trans, et des autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (2SGBTQ et HARSAH).

*Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant. Il y a encore de la discrimination.*

Héma-Québec doit adopter les mêmes modifications réglementaires. De plus, il y a encore des restrictions qui s'appliquent aux personnes qui prennent de la prophylaxie pré-exposition (PPrE) ou post-exposition (PPE), sans compter qu'une interdiction vise les personnes ayant un comportement jugé « à risque » par Santé Canada.

**sttpcupw**

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes